



Voisin bougon sans aucun savoir-vivre...intolérable !!!

Par locataire de puis 15 ans, le 18/02/2015 à 20:00

BONJOUR !!!
j'habite un logement dans une coopérative d'habitation depuis maintenant 15 ans,et,depuis environ 3 ans,de nouveaux locataires habitent le logement tout juste au-dessus du mien,il s'agit d'un couple avec un jeune garçon de 13 ans .rnexcusez-moi l'expression,mais se sont des super-bougons,pour ne pas dire de vrais cochons.rnmalgré tout le tapping qu'ils me font subir,ce qui me mets hors de moi,c'est quand monsieur sort sur son balcon,(tout juste au dessus du mien),et qu'il se racle la gorge et,laisse tomber d'énormes crachats a quelques centimetres de mon balcon sur un toit adjacent...meme si nous l'avons avisé de cesser ce comportement barbare,il recommence toujours a agir de cette facon,a tous les jours et l'été,c'est encore pire,il le fait aussi par les fenetres du devant de l'immeuble...c'est insupportable et inacceptable,je ne sais plus quoi faire...y a t,il une solution ? et tout cela,m'est difficile a accepter,parceque le bougon en question me crie aussi des injures sans réserve et se venge en cognant sur son plancher,qui est mon plafond et,passe des nuits a nous empecher de dormir,mon épouse et moi ,avec ses déplacements bruyants tels des morses qui regagnent l'océan a 2 heures du matin...infernale !!!

Par locataire de puis 15 ans, le 18/02/2015 à 20:07

quels sont mes droits et que dois-je faire dans un pareil cas,meme les policiers sont comme a bout de ressources et me suggerent de porter-plainte a la régie de logement,(ce que j'ai fait),mais cela prend un temps fou avant d'obtenir une audition ou une solution au probleme...je ne sais plus quoi faire...